

CAPES / Agrégation

LE PACIFIQUE



Sous la direction de **Christophe LÉON**



CAPES / Agrégation

Le Pacifique

Ouvrage collectif sous la direction de Christophe Léon

Antoine Baronnet
Yves Boquet
Vincent Capdepuy
Sarah Clavé
Yannick Clavé
Marie-Françoise Fleury
Grégory de Gostowski

Frédéric Hoffmann
Jean-Pierre Husson
Richard Laganier
Léo Mordant
Benoît Seurot
Yvette Veyret
Jean-Marc Zaninetti



Mise en pages : Nicolas ROBIN

ISBN 9782340-119048

Dépôt légal : juillet 2026

©Ellipses Édition Marketing S.A.

8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Liste des auteurs

Antoine Baronnet

Agrégé d'Histoire – Géographie. Professeur au lycée Charles Péguy à Gorges, Académie de Nantes.

Yves Boquet

Agrégé de Géographie. Professeur émérite de Géographie, Université Bourgogne Europe.

Vincent Capdepuuy

Docteur en Géographie. Professeur d'Histoire – Géographie, Académie de la Réunion.

Sarah Clavé

Agrégée d'Histoire – Géographie. Professeur au lycée de L'Emperi de Salon-de-Provence. Formatrice académique et chargée de mission pour le CNRD, Académie d'Aix-Marseille.

Yannick Clavé

Agrégé et docteur, qualifié aux fonctions de maître de conférences, ancien élève de l'ENS Lyon. Professeur en CPGE (hypokhâgne, khâgne) au lycée militaire d'Aix-en-Provence. Chargé de cours, École de l'Air et de l'Espace de Salon-de-Provence. Ancien chef d'établissement.

Marie-Françoise Fleury

Maître de conférences de Géographie, Université de Lorraine, site de Metz, laboratoire LOTERR, co-responsable du Master MEEF. Membre de jury de concours de l'enseignement secondaire. Ancienne vice-présidente du jury du CAPES/CAFEP externe d'Histoire-Géographie.

Grégory de Gostowski

Professeur d'Histoire – Géographie au Collège Yvette Lundy à Ay-Champagne, Académie de Reims. Chargé de cours de Géographie, URCA, Université de Reims-Champagne-Ardenne.

Frédéric Hoffmann

Docteur en Géographie physique. Maître de Conférences en géomorphologie et hydrologie, Université Bordeaux Montaigne.

Jean-Pierre Husson

Agrégé de Géographie. Professeur émérite de Géographie, Université de Lorraine.

Richard Laganier

Géographe. Inspecteur général de l'Education nationale, du sport et de la recherche. Administrateur de l'État.

Christophe Léon

Agrégé de Géographie. Professeur en CPGE (hypokhâgne, khâgne) au lycée Bertran de Born de Périgueux. Chargé de cours de Géographie, Université Bordeaux Montaigne.

Léo Mordant

Agrégé de Géographie. Professeur au lycée Théodore Aubanel d'Avignon, Formateur académique, Académie d'Aix-Marseille. Chargé de cours de Géographie, Avignon Université.

Benoît Seurot

Agrégé d'Histoire – Géographie. Professeur en collège-lycée, Formateur académique, Académie de Nancy-Metz. Chargé de cours de Géographie, Université de Nancy-Metz.

Yvette Veyret

Agrégée de Géographie, docteur ès-lettres. Professeur émérite, Université Paris Nanterre.

Jean-Marc Zaninetti

Agrégé de Géographie. Professeur de Géographie, Université d'Orléans.

*« Le grand Océan mérite bien le nom de « Pacifique » donné par Magalhães¹.
Quant à l'appellation de « mer du Sud » employée de manière plus générale
par les marins pour l'ensemble des mers comprises entre l'Asie et l'Amérique,
elle ne s'appliquait d'abord, par contraste avec la « mer du Nord »,
d'où vinrent les découvreurs espagnols, qu'aux eaux riveraines
situées au sud-ouest du Mexique et de l'isthme américain. »*

Élisée Reclus (*Géographie universelle*,
t. XIV : *Océan et terres océaniques*, 1889, p. 10)

1. Magellan.



Le Pacifique

Avant-propos

Le Pacifique occupe aujourd'hui une place singulière dans l'analyse des recompositions contemporaines du monde. Par son immensité, par la diversité de ses sociétés insulaires et littorales, par l'importance de ses routes maritimes, de ses câbles sous-marins, de ses ressources et de ses zones économiques exclusives, il ne peut plus être abordé comme un simple lointain océanique. Longtemps perçu depuis l'Europe comme un ensemble de marges dispersées, il apparaît désormais comme un espace de relations, de circulations, de rivalités et de vulnérabilités. La question mise au programme des concours invite ainsi à déplacer le regard. Le Pacifique ne doit plus être envisagé seulement comme une étendue maritime d'une ampleur exceptionnelle, mais comme un espace habité, parcouru, approprié, gouverné, disputé et représenté.

Cette approche impose de tenir ensemble deux lectures qui ont longtemps été dissociées. La première rappelle le poids de l'immensité, de la distance, de la dispersion insulaire et des discontinuités maritimes. La seconde montre que l'océan n'est pas seulement un intervalle entre les terres, mais un support de relations, de circulations et de territorialités. La formule de la « mer d'îles » proposée par Epeli Hau'ofa invite ainsi à ne pas réduire les sociétés océaniques à l'isolement ou à la petitesse. Elle n'efface pas pour autant les asymétries, les hiérarchies et les rapports de domination qui traversent le Pacifique. Elle permet plutôt de comprendre que la distance y fonctionne toujours avec la relation, que la fragmentation y coexiste avec la mise en réseau, et que l'immensité océanique n'exclut ni les ancrages territoriaux, ni les appartenances multiples.

Le Pacifique ne forme donc pas une région homogène. Il associe des façades continentales puissamment intégrées à la mondialisation, des métropoles littorales de rang mondial, des archipels très connectés, des îles éloignées des grands réseaux, des États indépendants, des territoires non souverains, des espaces ultramarins, des marges maritimes disputées et de vastes zones océaniques difficiles à contrôler. La notion d'espace gigogne permet de rendre compte de cet emboîtement d'échelles, du bassin pacifique aux espaces insulaires et maritimes. Elle oblige à articuler les milieux, les sociétés, les réseaux, les pouvoirs et les représentations, sans réduire le Pacifique à une seule entrée.

C'est dans cette perspective que les chapitres de l'ouvrage croisent les dynamiques de la mondialisation, les rivalités de puissance, les transformations environnementales, les trajectoires sociales et les formes contemporaines de souveraineté. L'objectif n'est pas de présenter le Pacifique comme un simple théâtre stratégique, comme un espace de vulnérabilités ou comme un support de flux mondialisés, mais de montrer comment ces dimensions se combinent dans des configurations territoriales différenciées.

Ce manuel a été conçu pour accompagner les candidats au CAPES externe et au CAFEP d'histoire – géographie, aux agrégations externes d'histoire et de géographie et à l'agrégation interne d'histoire – géographie, ainsi que les enseignants souhaitant approfondir leur connaissance du Pacifique. Il ne s'agit pas seulement de rassembler des connaissances sur un vaste espace régional, mais de fournir un outil de travail permettant de construire des raisonnements géographiques, d'identifier les notions structurantes, de mobiliser des exemples spatialisés et de répondre aux exigences propres aux concours. Les chapitres ont donc été pensés pour articuler les apports de la géographie physique, de la géographie humaine, de la géopolitique, de la géohistoire, de la géographie culturelle et de la didactique.

Les lecteurs trouveront d'abord des chapitres de contributions scientifiques, organisés selon une progression allant des fondements généraux vers des approches plus ciblées. La première partie pose les bases nécessaires à la compréhension de l'espace pacifique, en analysant les milieux, les distances, les mobilités, les peuplements et les manières d'habiter les îles et les littoraux. La deuxième partie étudie le Pacifique dans la mondialisation, à travers les flux, les transports, les systèmes productifs et les recompositions littorales. La troisième partie aborde les enjeux géopolitiques, en interrogeant les héritages impériaux, les rivalités de puissance, les acteurs régionaux et plusieurs espaces stratégiques. La quatrième partie traite des sociétés, des cultures, des représentations et des changements globaux. La cinquième partie est consacrée au Pacifique français, à ses territoires ultramarins, à leurs dynamiques propres et à la place de la France dans l'espace pacifique.

Parce qu'un manuel destiné aux concours de recrutement d'enseignants doit aussi préparer aux usages scolaires et aux exercices attendus, les dernières parties proposent des outils plus directement méthodologiques. Les candidats y trouveront une mise en relation avec les programmes du collège et du lycée, des repères pour l'Épreuve disciplinaire appliquée, des propositions de sujets, des corrigés, des études de documents, des croquis et des schémas. Ces éléments prolongent les chapitres scientifiques en montrant comment transformer des connaissances en problématiques, en plans, en raisonnements, en exemples et en productions graphiques.

L'ensemble de l'ouvrage repose sur la conviction que le Pacifique ne peut être compris qu'à condition de croiser les échelles et les approches. Les notions d'îlénité, d'archipélagité, de maritimisation, de territorialité maritime, de souveraineté, d'interface, de vulnérabilité, de résilience, de puissance et de mondialisation prennent sens

lorsqu'elles sont mises en relation avec des lieux précis, des trajectoires historiques, des pratiques sociales, des configurations géopolitiques et des milieux différenciés. C'est pourquoi ce manuel accorde une attention particulière aux exemples localisés, aux études de cas, aux changements d'échelle et aux tensions entre représentations globales et réalités territoriales.

Afin de faciliter le travail des candidats et des lecteurs, les principales notions mobilisées dans l'ouvrage font l'objet d'un lexique placé en fin de volume. Lorsqu'un terme y est défini, sa première occurrence significative dans chaque chapitre est signalée en gras. Ce dispositif ne se substitue pas au raisonnement développé par les auteurs, mais il permet d'identifier rapidement les concepts structurants et d'en retrouver une définition de référence.

Je souhaite enfin remercier les éditions Ellipses pour la confiance qu'elles m'ont témoignée en me proposant la direction de cet ouvrage. Concevoir un manuel de concours consacré au Pacifique constitue une responsabilité particulière, tant la question impose de tenir ensemble des savoirs nombreux, des espaces très divers et des enjeux contemporains. J'adresse également mes sincères remerciements à l'ensemble des autrices et auteurs qui ont accepté de participer à ce projet et de mettre en commun leurs compétences dans un délai contraint. Grâce à leur contribution, cet ouvrage collectif s'efforce d'associer rigueur scientifique, diversité des approches et attention constante aux attentes des candidats.

Christophe Léon

Juin 2026

Le Pacifique, une mer d'îles ou comment penser un espace relationnel

Christophe Léon

Introduction

L'océan Pacifique peut être considéré comme l'un des objets géographiques les plus paradoxaux du monde contemporain. Par son immensité, il s'impose comme une évidence physique, mais par son hétérogénéité, il résiste pourtant à toute saisie simple. Cette tension entre unité matérielle et pluralité spatiale explique largement les difficultés de sa conceptualisation géographique. Le Pacifique est d'abord une masse liquide d'une ampleur inégalée. Sa superficie varie, selon les conventions retenues, entre 165 et 181 millions de kilomètres carrés, soit près de la moitié de la surface océanique mondiale et davantage que l'ensemble des terres émergées. Dans sa plus grande largeur, entre l'**archipel** philippin et l'isthme de Panama, il atteint près de 17 500 kilomètres. Sa profondeur moyenne avoisine 4 300 mètres et la fosse des Mariannes, dans sa partie occidentale, descend au-delà de 11 000 mètres, ce qui en fait la plus profonde dépression connue de la planète. Ces ordres de grandeur ne relèvent pas d'une simple description physique. Ils disent toute la singularité géographique d'un espace qui constitue la principale matrice hydrologique, thermique et climatique du système terrestre¹.

Le Pacifique est en effet bien davantage qu'un océan. Il constitue une composante majeure du système climatique et écologique mondial, par son rôle dans les circulations océaniques, dans les échanges thermiques et dans les grands équilibres

1. Chapitre 2.

biogéochimiques. Le phénomène ENSO¹, rappelle que les dynamiques du Pacifique débordent largement son cadre régional pour produire des effets climatiques à l'échelle planétaire. Il suffit ici de retenir que l'immensité pacifique relève non seulement de la mesure spatiale, mais aussi qu'elle renvoie à une fonction systémique dans l'organisation du monde contemporain.

Et pourtant, cette **centralité** physique contraste avec une relative marginalité historique dans les représentations occidentales. Cette marginalité n'est, effectivement, nullement naturelle. Elle est construite. L'histoire même du nom en témoigne. Lorsque Fernand de Magellan pénètre dans cet océan en 1521 après avoir franchi le détroit sud-américain qui porte aujourd'hui son nom, il baptise cet espace « Pacifique » en raison du calme relatif rencontré lors de sa traversée initiale. L'acte de nomination relève ici d'une expérience circonstancielle qui a été érigée en vérité géographique durable. Le paradoxe est connu car le Pacifique compte parmi les espaces océaniques les plus instables du globe, parcouru de typhons, de cyclones, de **tsunamis** et bordé par la « **ceinture de feu** » **circumpacifique**, principal foyer sismique et volcanique mondial. Comme le rappelle Jean-Pierre Husson², le Pacifique demeure un puissant espace d'imaginaire autant qu'un espace d'angoisse environnementale. Espace de projection, d'aventure et d'exotisme, il est aussi l'un des laboratoires les plus exposés des **vulnérabilités** contemporaines. Cet entrelacement du symbolique et du matériel participe pleinement de sa construction géographique.

Cette tension entre nomination, imaginaire et matérialité révèle aussi un processus plus profond. Le Pacifique fut d'abord construit depuis l'extérieur. Et, à la suite de Christian Grataloup³, il convient de rappeler que les grandes catégories spatiales mondiales ne relèvent jamais d'évidences naturelles. Elles sont des constructions historiques et le Pacifique appartient pleinement à cette logique. Son unité géographique n'est pas donnée mais elle est produite par des opérations successives de désignation, de cartographie, de hiérarchisation et d'intégration au **système-Monde**.

Cette construction européenne du Pacifique a longtemps reposé sur une lecture continentale de l'espace. Dans cette logique, la mer apparaît comme un vide séparateur entre les terres. Les îles deviennent des marges, des isolats, des périphéries. Cette lecture a profondément structuré la géographie scolaire classique de cette **Océanie** (fig. 1), souvent réduite à une juxtaposition d'archipels périphériques et exotiques, étudiés comme appendices mineurs des grandes masses continentales.

1. Chapitres 2 et 3.

2. Chapitre 15.

3. Christian Grataloup, (2015) « L'invention des océans. Comment l'Europe a découpé et nommé le monde liquide », *Géoconfluences*, janvier.

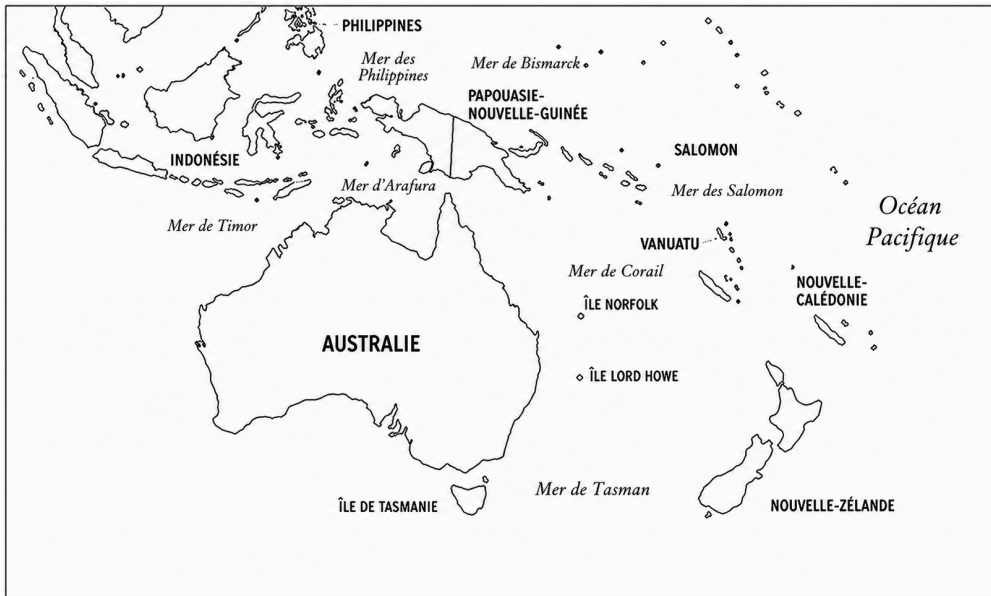


Figure 1 : L'Océanie, 2023 – © C. Léon.

Or, cette représentation est aujourd'hui profondément remise en cause. L'un des renversements intellectuels majeurs de la géographie océanienne contemporaine est celui proposé par Epeli Hau'ofa dans son texte fondateur *Our Sea of Islands* (1993)¹. Son apport est décisif en ce qu'il invite à penser le Pacifique non comme un ensemble d'îles dispersées dans l'immensité océanique, mais comme une **mer d'îles**, c'est-à-dire comme un **espace relationnel** dense, structuré par des circulations anciennes et contemporaines. Le déplacement conceptuel est donc considérable. Là où la lecture continentale voit de la fragmentation, Hau'ofa discerne de la relation. Là où l'approche occidentale pense l'isolement, la **perspective océanienne** révèle la **connectivité**.

Cependant, ce renversement ne saurait conduire à une idéalisation du Pacifique. L'espace relationnel n'est pas un espace homogène. Il est traversé par des hiérarchies, des asymétries et des rapports de domination. Les circulations n'y sont ni égales ni symétriques. Le Pacifique est simultanément espace de connexions et espace de fractures.

Cette complexité impose une clarification conceptuelle préalable. Il s'agit de savoir de quel Pacifique on parle. Est-ce celui du **bassin Pacifique**, c'est-à-dire de l'ensemble des façades continentales riveraines ? De l'**Asie-Pacifique**, espace géoéconomique structuré par les dynamiques industrielles asiatiques ? De l'Océanie, espace culturel et historique ? Ou du **Pacifique insulaire**, **cœur archipélagique** du système océanien ?

1. Hau'ofa, E. (1993) « Our Sea of Islands », in *The Contemporary Pacific*, vol. 6, n° 1.

Cette pluralité scalaire interdit toute approche univoque. Le Pacifique est un **espace gigogne**, c'est-à-dire un ensemble d'espaces emboîtés, fonctionnant selon des logiques distinctes mais articulées (cf. IB). C'est précisément à cette condition qu'il peut être pensé géographiquement, non comme un objet fixe, mais comme un système spatial relationnel.

Comprendre le Pacifique suppose ainsi de tenir ensemble plusieurs dimensions, souvent dissociées par les lectures classiques que sont la construction historique de l'objet géographique, les formes spécifiques d'habiter l'océan et les recompositions contemporaines qui en redéfinissent les hiérarchies. C'est dans cette articulation qu'il faut bâtir le propos ici, en suivant une progression conduisant de la construction savante de l'espace pacifique à l'analyse de ses territorialités, avant d'en examiner les dynamiques contemporaines.

I. Construire l'objet Pacifique entre invention géographique, espace gigogne et mer-monde

A. Une invention géographique, du regard européen à la construction savante

Le Pacifique n'existe pas d'emblée comme région cohérente. Son unité relève d'une construction progressive, issue de la rencontre entre exploration, cartographie et catégorisation savante. En cela, il constitue un exemple de ce qu'en géographie régionale on appelle une **construction spatiale**. C'est un espace dont l'unité résulte moins d'une homogénéité intrinsèque que de la production de relations, de représentations et de cadres analytiques spécifiques.

L'entrée du Pacifique dans les représentations européennes constitue un moment essentiel de cette construction. Si la traversée de Fernand de Magellan marque le premier acte de cette intégration symbolique, ce sont surtout les grandes expéditions scientifiques du XVIII^e siècle qui stabilisent progressivement l'image du Pacifique comme espace identifiable. Les voyages de James Cook, de Louis Antoine de Bougainville ou de Jean-François de La Pérouse participent à cette mise en ordre du monde. Ils ne se contentent pas d'explorer mais ils décrivent, classent, mesurent et hiérarchisent. L'espace pacifique entre ainsi dans le champ de la rationalité géographique moderne.

La cartographie joue dans ce processus un rôle central. Elle constitue bien davantage qu'un simple outil de représentation. Elle produit l'espace comme objet de savoir et de pouvoir. À la suite de Brian Harley¹, on peut rappeler que toute carte sélectionne, hiérarchise et organise l'espace selon les logiques de son commanditaire et de son époque. Les premiers planisphères modernes intègrent le Pacifique dans une vision eurocentrée du monde qui le relègue souvent aux marges graphiques de la représentation. Cette marginalité cartographique a des effets intellectuels durables puisqu'elle produit un Pacifique périphérique, éloigné des centres décisionnels et économiques.

Cette construction extérieure du Pacifique doit également être comprise comme une rencontre entre plusieurs manières de penser l'océan. Hélène Artaud² montre que la confrontation européenne avec le Pacifique n'a pas seulement conduit à la « découverte » d'un espace maritime immense ; elle a aussi révélé les présupposés océaniques des Européens eux-mêmes. Ceux-ci tendaient à penser l'océan depuis une perspective continentale et instrumentale, comme un vide séparateur, difficilement appropriable autrement que par la mesure, la navigation savante et la technique. À l'inverse, les sociétés océaniques ont longtemps pensé et pratiqué l'océan comme un espace relationnel, parcouru par des routes, des signes, des mémoires et des savoirs sensibles. Le Pacifique devient ainsi un lieu de **décentrement épistémologique**. Il oblige ainsi à interroger les catégories par lesquelles l'Europe a pensé la mer, les îles, la distance et la maîtrise de l'espace maritime.

Cette mise en ordre savante passe aussi par une classification interne des espaces insulaires. La tripartition entre Polynésie, Mélanésie et Micronésie, formalisée au XIX^e siècle, illustre cette volonté classificatoire. Ces catégories, encore largement utilisées aujourd'hui, procèdent pourtant d'une construction intellectuelle marquée par les cadres anthropologiques et raciaux de leur temps. Elles traduisent autant des observations géographiques que des hiérarchisations culturelles implicites. En ce sens, elles participent d'une géographie du regard colonial.

Cependant, cette construction européenne ne doit pas faire oublier que le Pacifique était déjà un espace structuré bien avant son inscription dans les géographies occidentales. L'idée même de découverte européenne masque une profondeur historique proprement océanique. Les migrations austronésiennes, débutées il y a près de quatre millénaires depuis l'Asie insulaire orientale, constituent l'un des plus vastes mouvements de dispersion maritime de l'histoire humaine. Leur progression vers l'est, jusqu'aux limites du triangle polynésien formé par Hawaï, Nouvelle-Zélande et île de Pâques, témoigne de l'existence ancienne d'un espace océanique maîtrisé, parcouru et organisé.

1. Gould, P. et Bailly, A., eds (1995) *Le pouvoir des cartes. Brian Harley et la cartographie*. Paris, Anthropos (Coll. « Géographie »), 120 p.
2. Hélène Artaud parle de « perspectives océaniques » pour désigner des manières culturellement situées de percevoir, penser et pratiquer l'océan. Le Pacifique révèle ainsi les limites d'une pensée européenne de la mer comme vide, distance ou espace à maîtriser par l'instrument.

Ce constat rappelle que le Pacifique n'a jamais été un espace vide. Il fut, bien avant l'Europe, un espace relationnel structuré par des mobilités complexes, des savoirs nautiques élaborés et des territorialités propres. L'Europe n'invente donc pas le Pacifique mais elle l'intègre dans un autre système spatial, celui de la mondialisation moderne.

L'épisode de la rencontre entre James Cook et Tupaia en 1769 rend visible cette superposition de systèmes spatiaux. Prêtre et navigateur polynésien embarqué à bord de l'Endeavour, Tupaia contribue à produire une carte qui met en contact deux manières de représenter l'océan, celle d'une cartographie européenne fondée sur la mesure, la localisation et l'inscription graphique, et celle d'un savoir océanien organisé par les routes, les positions relatives, les mémoires de navigation et les relations entre les îles. Cette carte permet ainsi d'introduire l'idée que dans les représentations océaniennes, le Pacifique est bien une trame de relations avant d'être d'abord un vide entre des terres.

Cette superposition de constructions spatiales explique la pluralité persistante des définitions du Pacifique. Le Pacifique est simultanément un espace physique, une catégorie géopolitique, une région culturelle et un système relationnel. Sa complexité commence dès lors dans l'impossibilité de réduire son unité à une seule logique d'organisation.

Zoom

Tupaia, ou la carte d'un Pacifique relationnel



La carte dite de Tupaia, réalisée à la suite de la rencontre entre James Cook et le navigateur polynésien Tupaia en 1769, constitue un document de référence pour comprendre la spécificité des savoirs océaniens. À première vue, elle présente certains éléments familiers à la cartographie européenne, notamment des îles, des directions et un cadre graphique. Mais son organisation relève d'une autre logique spatiale. Elle ne cherche pas seulement à fixer les lieux dans un espace abstrait et mesurable, elle les situe dans un réseau de relations, de routes et de positions relatives.

Dans cette perspective, l'océan n'est pas un vide à traverser, mais un espace de repères, de signes et de circulations. La distance n'y est pas seulement une mesure géométrique entre deux points, mais elle est aussi un temps de navigation, une expérience de la route, une relation entre une pirogue, des îles, des vents, des houles, des courants et des savoirs transmis. La carte de Tupaia permet ainsi de comprendre que les sociétés océaniennes ne se représentaient pas l'océan comme un espace séparateur, mais bien comme une trame relationnelle.

L'intérêt géographique du document est donc considérable. Il rend visible le décalage entre une pensée européenne de l'océan, longtemps marquée par la mesure, l'instrument, la conquête et le regard continental, et une pensée océanienne fondée sur la relation,

l'expérience sensible et la circulation. Il constitue un exemple remarquable de décentrement épistémologique. Ainsi, penser le Pacifique à partir de Tupaia, c'est ne plus partir de l'île comme fragment isolé, mais de la mer comme structure de relations.

B. Un espace gigogne entre pluralité scalaire et emboîtement des systèmes

L'une des principales difficultés de l'analyse géographique du Pacifique tient à sa nature profondément multiscalaire. Aucun niveau d'observation ne suffit, à lui seul, à en restituer la cohérence. La lecture du Pacifique impose une approche gigogne, c'est-à-dire une analyse par emboîtement d'échelles.

À la plus petite échelle, le Pacifique est d'abord un bassin océanique mondial. Cette définition extensive englobe l'ensemble des façades continentales riveraines avec la façade orientale asiatique, l'arc insulindien, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, mais aussi l'ensemble de la façade pacifique des Amériques, de l'Alaska jusqu'au Chili. À cette échelle, le Pacifique constitue l'un des grands axes structurants de la mondialisation contemporaine. Les flux maritimes, les chaînes logistiques et les grands ports mondiaux en font un espace de centralité économique majeure.

À une échelle intermédiaire apparaît la catégorie d'Asie-Pacifique, qui organise aujourd'hui une grande partie des analyses géoéconomiques contemporaines. Ici, le Pacifique fonctionne comme une **interface** entre les puissances industrielles asiatiques et les grands marchés américains. Cette définition privilégie les logiques économiques et productives, au risque de marginaliser les espaces insulaires eux-mêmes.

L'échelle océanienne introduit une autre cohérence. Elle repose davantage sur des logiques culturelles, historiques et politiques. L'Océanie rassemble ici les grands États continentaux et les mondes insulaires selon une relation régionale spécifique.

Enfin, l'échelle du Pacifique insulaire révèle une autre réalité géographique, celle d'un espace faiblement peuplé mais disposant d'une **souveraineté maritime** immense. Le cas de Kiribati est symptomatique avec moins de mille kilomètres carrés de terres émergées pour plusieurs millions de kilomètres carrés de **ZEE**. Cette disproportion entre terre et mer bouleverse les logiques classiques de territorialité. Ici, le territoire ne se mesure moins essentiellement par sa surface terrestre que par l'espace maritime qu'il contrôle.

Cette lecture gigogne est essentielle car elle montre que le Pacifique change de nature selon l'échelle mobilisée. Il peut être central dans un système et périphérique dans un autre. La centralité n'est jamais absolue ; elle est toujours relative à l'échelle considérée.

Zoom

**Le Pacifique comme espace gigogne,
une méthode de lecture géographique**

La notion d'espace gigogne est un outil conceptuel particulièrement fécond pour penser le Pacifique. Elle permet de dépasser deux écueils majeurs que sont l'homogénéisation excessive et la fragmentation analytique.

Le Pacifique est un espace d'emboîtements. Chaque niveau spatial possède sa propre logique, mais ces logiques interagissent en permanence. Ainsi, un territoire comme la Polynésie française peut apparaître marginal à l'échelle mondiale, stratégique à l'échelle régionale et central à l'échelle archipélagique. La capitale Papeete concentre l'essentiel des fonctions de commandement, tandis que les archipels périphériques, comme les Îles Marquises ou les Îles Australes, se trouvent dans une situation de **double périphéricité** : périphérie du monde, mais aussi périphérie du centre polarisateur tahitien.

Cette notion de double périphéricité est essentielle pour penser les hiérarchies internes des systèmes archipélagiques. Elle rappelle qu'il n'existe pas d'**insularité** homogène. Certaines îles occupent des positions nodales dans les réseaux régionaux ; d'autres subissent l'éloignement, le coût des mobilités et la faiblesse des infrastructures.

L'approche gigogne permet ainsi de penser simultanément les logiques globales de la mondialisation, les dynamiques régionales océaniques et les différenciations internes des archipels.

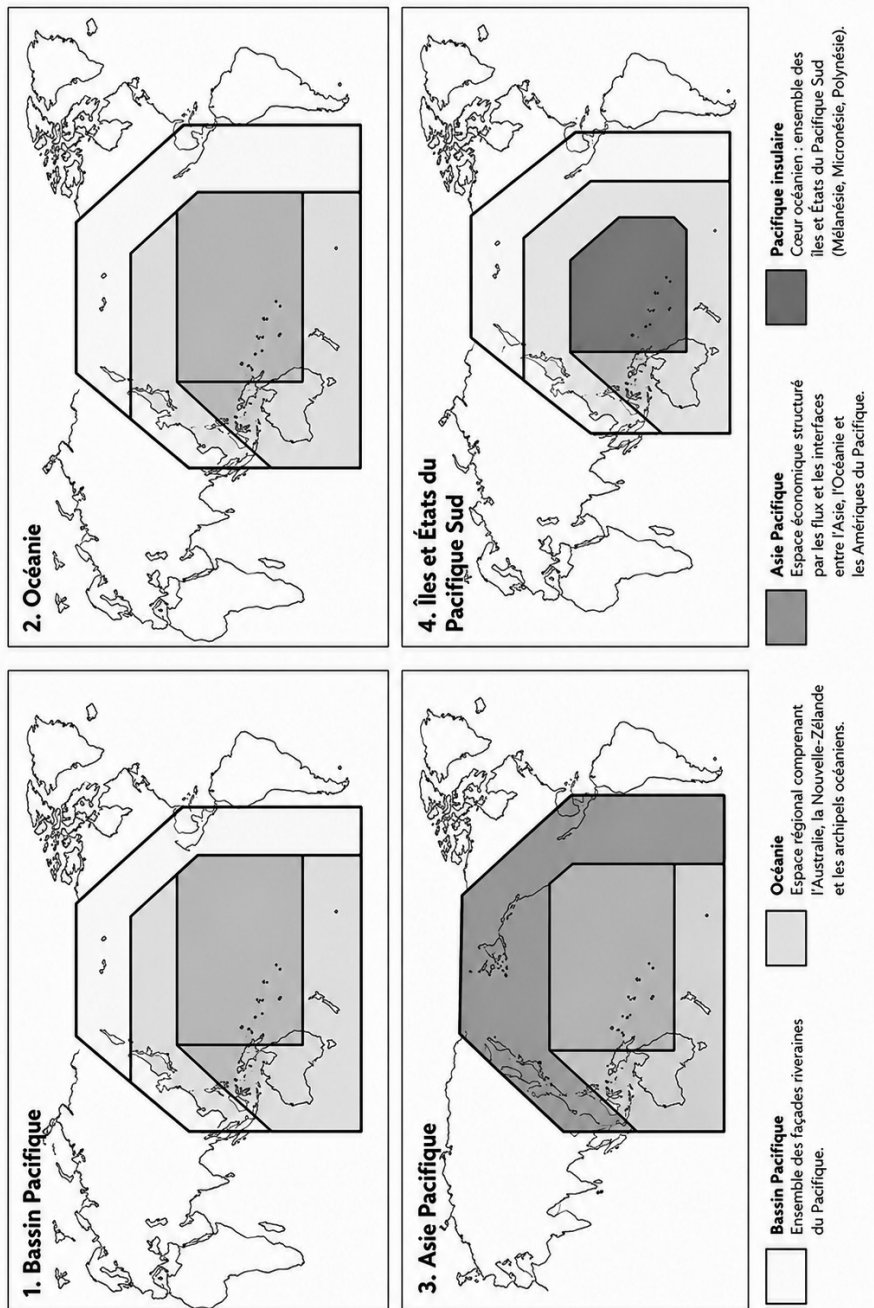


Figure 2 : Pacifique espace gigogne – D'après GU, 1992 – © C. Léon.

C. Une mer-monde constituée par une centralité écologique, climatique et systémique

Le Pacifique ne se réduit ni à un espace de circulation ni à un ensemble de territorialités maritimes. Il peut aussi être lu comme une **mer-monde**, c'est-à-dire comme un espace maritime dont certaines dynamiques débordent largement le cadre régional.

Le Pacifique joue d'abord un rôle central dans les équilibres climatiques mondiaux. Les épisodes El Niño et La Niña modifient profondément les circulations atmosphériques et océanographiques, produisant des effets bien au-delà du bassin pacifique lui-même avec des sécheresses en Australie, des inondations sur les façades sud-américaines, ou encore des perturbations des moussons en Inde ou en Indonésie. Cette capacité à produire des effets globaux fait du Pacifique un espace systémique majeur.

Sa centralité écologique est tout aussi importante. Le Pacifique abrite certains des principaux réservoirs de biodiversité marine mondiale, notamment dans le triangle corallien **indo-pacifique**. Ses ressources halieutiques représentent un enjeu stratégique mondial, notamment pour la pêche thonière.

Mais cette centralité écologique produit aussi une vulnérabilité accrue. Le blanchissement massif des récifs observé sur la Grande barrière de corail rappelle la sensibilité extrême des écosystèmes marins aux transformations climatiques contemporaines. Cette fragilité a des effets territoriaux directs. Dans de nombreux espaces insulaires, la dégradation des récifs menace la pêche, le tourisme, la protection littorale et les équilibres écologiques locaux. Le Pacifique constitue ainsi un observatoire sensible des recompositions environnementales globales.

Penser le Pacifique comme mer-monde revient donc à renverser une logique continentale classique. Il ne s'agit plus, en effet, de penser la mer comme cadre secondaire des terres, mais de comprendre comment l'océan structure les territoires, organise les relations et produit les vulnérabilités.

Cette lecture du Pacifique comme espace construit, emboîté et océanique conduit à déplacer l'analyse vers les sociétés qui l'ont parcouru, nommé et organisé. L'enjeu n'est plus seulement de décrire un bassin maritime, mais de comprendre comment des groupes humains ont produit des territoires à partir de la **discontinuité** insulaire. Les mobilités austronésiennes, les savoirs nautiques, les centralités cérémonielles, les droits d'usage de la mer et les formes contemporaines de souveraineté maritime montrent que l'océan n'est pas extérieur aux sociétés pacifiques car il constitue l'un des supports de leur organisation spatiale.

II. Habiter l'océan entre mobilités, îléité et territorialités maritimes

A. Les mobilités austronésiennes et la production ancienne de l'espace pacifique

L'une des erreurs les plus persistantes dans l'approche géographique du Pacifique consiste à projeter sur lui une lecture continentale de l'espace, fondée sur la **continuité territoriale** et sur la fixation terrestre des sociétés. Une telle grille de lecture conduit presque mécaniquement à interpréter la dispersion insulaire comme une fragmentation et l'éloignement comme un isolement. Or, dans le cas du Pacifique, cette interprétation est profondément insuffisante, car elle méconnaît le fait que l'espace océanique fut historiquement produit par la mobilité elle-même. Bien avant l'irruption européenne, le Pacifique était déjà un espace structuré, hiérarchisé et parcouru par des circulations complexes. Il ne s'agissait nullement d'un vide marin entre des terres isolées, mais d'un système relationnel organisé par des trajectoires maritimes régulières.

Les migrations austronésiennes constituent le socle historique de cette spatialisation ancienne. Amorcées il y a environ quatre millénaires depuis l'Asie orientale insulaire, probablement à partir de Taïwan, elles constituent l'un des plus vastes processus de dispersion maritime de l'histoire humaine. Cette expansion n'est pas uniquement le résultat d'une seule logique migratoire au sens démographique du terme. Elle est un véritable processus de **territorialisation** océanique. Si en géographie, la territorialisation désigne le processus par lequel une société produit, organise et s'approprie un espace, dans le Pacifique, cette appropriation ne repose donc pas sur la continuité terrestre mais sur la maîtrise de la discontinuité maritime.

La culture Lapita constitue l'un des marqueurs essentiels de cette première structuration spatiale. Apparue vers 1500 avant notre ère dans les archipels de l'actuelle Papouasie-Nouvelle-Guinée, elle se diffuse progressivement vers le Vanuatu, les Fidji, les Tonga et les Samoa. L'intérêt géographique de cette culture dépasse largement la seule question archéologique. Sa diffusion révèle l'existence de réseaux de circulation stabilisés, dans lesquels les échanges de techniques, d'objets, de pratiques sociales et de savoirs produisent une cohérence régionale malgré la discontinuité physique des territoires.

Ce point rappelle que la mobilité ne constitue pas ici une conséquence de l'espace, mais qu'elle en est le principe organisateur. Les sociétés austronésiennes développent des savoirs nautiques extrêmement sophistiqués, fondés sur la lecture des étoiles, l'observation de la houle, la connaissance des vents dominants, des courants marins et

des comportements animaux. Ces savoirs construisent une technologie spatiale à part entière. Ils rendent possible la traversée de milliers de kilomètres d'océan sans instruments modernes de navigation.

Dans son article d'avril 2026, Hélène Artaud¹ précise en effet la nature de ces savoirs. La navigation océanienne ne relève pas d'une absence de technique, mais d'une autre forme de technicité, fondée sur l'interprétation combinée des signes du ciel, de la mer et du vivant. Les navigateurs prennent appui sur les étoiles, les vents, les houles, la couleur des eaux, la forme des nuages, la présence d'oiseaux ou de poissons, et sur une mémoire relationnelle des routes. Ce savoir sensible ne s'oppose pas à la rationalité ; il constitue une rationalité géographique située, adaptée à un monde océanique où l'espace se comprend par le mouvement, la relation et l'expérience.

Le triangle polynésien, espace délimité par Hawaï, la Nouvelle-Zélande et l'île de Pâques, illustre l'ampleur exceptionnelle de cette maîtrise spatiale. Cet ensemble couvre plusieurs millions de kilomètres carrés d'océan, mais présente une cohérence culturelle, linguistique et symbolique remarquable. Une telle cohérence n'aurait pu exister sans des circulations régulières et structurées.

La mobilité produit également de la hiérarchie. Tous les territoires n'occupent pas la même place dans les réseaux. Certaines îles acquièrent des fonctions centrales. Leur centralité ne repose pas nécessairement sur leur taille ou sur leur richesse matérielle, mais sur leur position dans les systèmes relationnels. Le cas de Raiatea est ici particulièrement représentatif. L'île accueille le marae de Taputapuātea, centre cérémoniel majeur du monde polynésien ancien. Ce lieu fonctionne comme une centralité symbolique, politique et religieuse à l'échelle régionale. Il constitue un point de convergence des circulations et des alliances. Sa centralité est d'abord relationnelle. Cette organisation rappelle que dans le Pacifique, la centralité est souvent fonctionnelle avant d'être morphologique. Une petite île peut occuper une position majeure dans le réseau régional.

Ainsi, l'espace pacifique ancien apparaît déjà structuré selon une logique de connectivité différentielle. Toutes les îles sont reliées, mais pas avec la même intensité ni selon les mêmes fonctions. Cette hiérarchisation ancienne constitue un héritage fondamental dans la compréhension des systèmes contemporains.

L'arrivée européenne ne détruit pas immédiatement ces logiques mais elle les reconfigure en les intégrant à d'autres échelles de circulation, plus vastes, plus hiérarchisées et plus asymétriques.

La traversée de la pirogue Hōkūle'a entre Hawaï et Tahiti en 1976 constitue un moment important de cette réhabilitation contemporaine des savoirs océaniens. Conduite sans instruments modernes de navigation, avec l'appui du navigateur micronésien Mau Piailug, elle avait pour objectif de démontrer la validité des navigations polynésiennes

1. *Op. cit.*

anciennes et de contester les thèses selon lesquelles le peuplement du Pacifique aurait relevé de dérives accidentelles. Sa portée dépasse toutefois la seule démonstration historique. Elle participe d'une renaissance culturelle océanienne, en réactivant des savoirs dévalorisés par la colonisation, les missions et les administrations européennes. La mobilité maritime redevient ainsi un support d'identité, de mémoire et d'affirmation politique.

B. Îléité, hypo-insularité et double périphéricité

L'analyse géographique des mondes insulaires ne peut se satisfaire du seul concept d'insularité. Celui-ci désigne une condition physique objective, celle d'être entouré d'eau. Mais cette définition demeure insuffisante pour comprendre la complexité des territorialités insulaires du Pacifique. C'est précisément pour dépasser cette réduction morphologique que Joël Bonnemaïson¹ a proposé le concept d'îléité.

L'îléité désigne la manière spécifique dont les sociétés vivent, pratiquent, symbolisent et organisent l'espace insulaire. Elle ne renvoie pas simplement à la séparation physique, mais à un mode particulier d'habiter l'espace. Cette distinction est fondamentale. Car une île n'est jamais seulement une forme géographique, elle est une construction sociale, politique et symbolique.

Dans le Pacifique, cette îléité est profondément maritime. Les sociétés insulaires n'habitent pas uniquement la terre, mais elles habitent un système terre-mer indissociable. La mer constitue une extension fonctionnelle, économique et symbolique du territoire terrestre. Cette logique conduit à nuancer fortement l'idée classique d'isolement insulaire. Toutes les îles ne sont pas également isolées. Certaines occupent au contraire des positions nodales dans les réseaux régionaux et mondiaux.

C'est ici qu'intervient la notion d'**hypo-insularité**². Cette notion désigne les situations dans lesquelles la condition insulaire est compensée, voire neutralisée, par la densité des connexions. Une île fortement connectée peut être fonctionnellement moins isolée qu'un espace continental enclavé.

Le tourisme illustre aussi cette différenciation entre îles fortement connectées et périphéries archipélagiques moins desservies ; cet aspect sera repris plus précisément dans l'analyse des distances, des connectivités et des dépendances insulaires.

-
1. Bonnemaïson, J. (1990), « Vivre dans l'île : une approche de l'îléité océanienne », *L'espace géographique*, 19-20-2, p. 119-125.
 2. Thierry, N. (2005), « "L'hypo-insularité", une nouvelle condition insulaire : l'exemple des Antilles françaises », *L'Espace géographique*, vol. 4, n° 34, p. 329-341.

Le cas de Fidji est exemplaire. Situé au croisement des routes aériennes et maritimes du Pacifique sud, l'archipel constitue une centralité régionale majeure. La capitale Suva concentre les fonctions diplomatiques, administratives et logistiques régionales. Elle accueille de nombreuses organisations intergouvernementales du Pacifique.

À l'inverse, certains espaces insulaires restent dans une situation de forte **hyper-insularité**, marquée par l'éloignement, le coût élevé des transports et la faiblesse des infrastructures. Le cas de Tuvalu ou de certaines îles périphériques de Polynésie française illustre cette situation.

Mais la hiérarchie insulaire ne se limite pas aux relations externes. Elle existe aussi à l'intérieur même des archipels. La Polynésie française est à cet égard un exemple de double périphéricité. À l'échelle mondiale, cet espace apparaît périphérique par rapport aux grands centres économiques. Mais à l'échelle interne, Papeete constitue un centre fortement polarisateur, tandis que les Îles Marquises, les Îles australes ou les Gambiers occupent des positions périphériques. Cette double périphéricité produit des effets territoriaux importants tels que la concentration des services, la polarisation des flux, la **dépendance logistique**, ou encore les inégalités d'accès aux ressources publiques.

L'espace insulaire n'est donc jamais homogène. Il est traversé par des gradients de centralité et de marginalité. L'îlénité permet précisément de penser cette diversité sans réduire les mondes insulaires à une simple catégorie uniforme.

Zoom

Taputapuātea, centralité symbolique et géographie du sacré

Le complexe cérémoniel de Taputapuātea, situé sur l'île de Raiatea, constitue l'un des exemples les plus significatifs de **centralité relationnelle** dans le Pacifique ancien. Son importance géographique dépasse largement sa seule dimension religieuse. Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, ce site fut, durant plusieurs siècles, un foyer majeur d'organisation symbolique, politique et spatiale du monde polynésien. Son intérêt réside précisément dans la nature particulière de sa centralité. À la différence des centres continentaux classiques, fondés sur la concentration démographique, la domination territoriale ou l'accumulation matérielle, Taputapuātea fonctionne selon une logique relationnelle. Sa centralité repose sur la convergence des circulations. Des navigateurs venus des archipels de la Société, des Tuamotu, des Marquises, mais aussi de Samoa ou des Tonga, s'y rendaient dans le cadre d'échanges cérémoniels, de rituels de légitimation politique ou d'alliances inter-insulaires.



L'actuel site de Taputapuātea. Wikimedia Commons.

Cette organisation révèle une géographie du sacré profondément structurante. Le sacré ne se réduit pas ici à une dimension symbolique abstraite ; il organise l'espace concret des relations. Le marae devient un opérateur spatial car il fixe des circulations, stabilise des alliances et hiérarchise les territoires. Cette dimension rappelle que les réseaux polynésiens n'étaient pas seulement économiques ou migratoires ; ils étaient également politiques et cosmologiques. La mobilité océanique participait d'un ordre du monde structuré par des références symboliques communes. Taputapuātea permet ainsi de comprendre que la centralité, dans le Pacifique ancien, pouvait être immatérielle autant que matérielle. La puissance d'un lieu ne dépendait pas nécessairement de sa masse territoriale, mais de sa capacité à polariser les relations.

Cette logique éclaire d'ailleurs certaines centralités contemporaines du Pacifique. Beaucoup de **hubs** régionaux actuels fonctionnent encore selon cette logique relationnelle. Ils valent moins par leur taille que par leur capacité à organiser les flux. Taputapuātea apparaît ainsi comme une matrice ancienne de la géographie réticulaire pacifique.

Zoom

**Guam, Fidji, Tahiti, Nouméa, des îles-centres
dans un espace discontinu**

L'hypo-insularité ne désigne pas seulement une réduction abstraite de l'isolement ; elle se lit concrètement dans l'organisation de certains lieux qui fonctionnent comme des centres de redistribution, de commandement ou de projection. Dans le Pacifique, plusieurs îles ou villes insulaires montrent que l'insularité peut devenir une ressource relationnelle lorsque les connexions maritimes, aériennes, numériques, militaires ou institutionnelles sont suffisamment denses.

Guam constitue un premier exemple. Territoire insulaire du Pacifique occidental, il occupe une position stratégique dans le dispositif militaire américain. Son insularité ne l'écarte pas des rapports de puissance ; elle en fait au contraire un **point d'appui** avancé, situé à proximité relative de l'Asie orientale et des espaces de tension du Pacifique occidental. L'île vaut moins par sa superficie que par sa capacité à accueillir des infrastructures militaires, logistiques et aériennes. Elle illustre ainsi une hypo-insularité géopolitique, dans laquelle la distance devient un élément de profondeur stratégique.

Fidji relève d'une autre logique. L'archipel occupe une fonction régionale dans le Pacifique sud grâce à ses connexions aériennes, maritimes, diplomatiques et institutionnelles. Suva concentre des fonctions politiques et régionales, tandis que Nadi joue un rôle important dans les circulations aériennes. Fidji n'efface pas les contraintes de l'insularité, mais les compense partiellement par une forte insertion dans les réseaux régionaux. L'archipel apparaît ainsi comme une centralité intermédiaire entre les grands pôles extérieurs et les États insulaires plus faiblement connectés.

Tahiti, et plus précisément l'agglomération de Papeete, montre quant à elle que l'hypo-insularité peut aussi produire des hiérarchies internes. À l'échelle de la Polynésie française, Tahiti concentre les fonctions administratives, portuaires, aéroportuaires, sanitaires, scolaires et commerciales. Elle réduit son propre isolement par ses connexions, mais elle renforce en même temps la dépendance des archipels périphériques, comme les Marquises, les Australes ou les Gambier. L'hypo-insularité d'un centre peut donc aller de pair avec l'hyper-insularité relative de ses périphéries.

Nouméa offre enfin un exemple de centralité urbaine et politique dans le Pacifique français. Par son port, ses fonctions administratives, ses équipements, ses relations avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France hexagonale, la ville constitue une interface entre la Nouvelle-Calédonie, son environnement régional et l'espace français. Cette centralité ne supprime pas les tensions internes du territoire, mais elle montre comment une ville insulaire peut concentrer les fonctions de commandement, d'échange et de médiation.

Ces exemples rappellent que l'insularité ne produit jamais mécaniquement l'isolement. Elle devient contrainte ou ressource selon la qualité des connexions, la position dans les réseaux, les fonctions exercées et les rapports de pouvoir qui structurent l'espace régional.

C. Le merritoire, espace de souverainetés maritimes, ZEE et ressources

L'une des principales mutations géographiques contemporaines du Pacifique réside dans le déplacement du centre de gravité territorial de la terre vers la mer. Cette évolution est particulièrement visible à travers le développement des zones économiques exclusives (ZEE), qui ont profondément reconfiguré les territorialités insulaires.

Le concept de **merritoire**, mobilisé notamment par Philippe Pelletier et Vincent Capdepuy, permet de penser cette transformation. Il désigne un territoire dont la dimension maritime n'est pas secondaire mais constitutive. Dans le Pacifique, cette notion prend une importance particulière. Les micro-États insulaires disposent souvent d'espaces maritimes gigantesques au regard de leur faible superficie terrestre. Kiribati, Îles Marshall ou Palau incarnent cette disproportion. Leur souveraineté repose moins sur la terre que sur la maîtrise de l'océan.

Cette reconfiguration territoriale transforme profondément les **enjeux** économiques. Les ZEE donnent accès à des ressources halieutiques considérables, en particulier les grands stocks thoniers du Pacifique central et occidental.

Le thon constitue aujourd'hui l'une des principales ressources économiques de plusieurs États insulaires. Mais les ZEE ouvrent aussi la perspective de ressources minières profondes, notamment dans les nodules polymétalliques des grands fonds océaniques. Ces ressources suscitent de nouvelles convoitises internationales. La mer devient ainsi un espace stratégique de compétition.

Mais cette souveraineté maritime reste souvent fragile. Contrôler juridiquement un espace maritime immense ne signifie pas nécessairement être capable de le surveiller, de l'exploiter ou de le défendre. La faiblesse des moyens techniques, financiers et militaires de nombreux États insulaires limite fortement leur capacité effective de contrôle. Cette dissociation entre souveraineté juridique et souveraineté fonctionnelle constitue l'un des paradoxes majeurs du Pacifique contemporain.

Le merritoire est donc à la fois un espace d'opportunités et un espace de vulnérabilités. Cette notion peut être enrichie par les analyses consacrées aux **savoirs écologiques traditionnels**. Dans plusieurs sociétés océaniques, la mer n'a pas seulement été appropriée par des droits abstraits ou des découpages juridiques modernes. Elle a aussi été organisée par des règles d'usage, des interdictions temporaires, des formes de **tenure marine** et des pratiques de rotation des ressources. Ces dispositifs rappellent que la **territorialité maritime** ne naît pas seulement avec la ZEE contemporaine. Elle s'enracine dans des pratiques sociales anciennes qui associaient savoirs du milieu, régulation des prélèvements, droits d'accès et responsabilités collectives. Le merritoire contemporain peut donc être lu comme la rencontre entre des territorialités maritimes anciennes et les cadres juridiques modernes du droit de la mer.

Cette **maritimisation** de la souveraineté transforme profondément les territorialités insulaires. Elle renforce leur importance stratégique dans les recompositions géopolitiques contemporaines. Car contrôler le Pacifique, aujourd'hui, c'est de moins en moins contrôler des terres et de plus en plus maîtriser des espaces maritimes, des flux, des ressources et des infrastructures.

Cette transformation ouvre directement sur l'analyse des recompositions contemporaines du Pacifique dans la mondialisation, une nouvelle centralité stratégique à laquelle il convient désormais de s'intéresser.

III. Le Pacifique contemporain entre mondialisation, rivalités et vulnérabilités

A. Maritimisation, flux et centralités transpacifiques

L'entrée du Pacifique dans la mondialisation contemporaine transforme profondément sa fonction géographique. Longtemps perçu comme un espace d'éloignement, il est devenu l'un des grands supports matériels de l'économie mondiale. Cette transformation tient au processus de maritimisation, c'est-à-dire au renforcement du rôle des espaces maritimes dans l'organisation des flux économiques, logistiques et informationnels.

L'axe transpacifique reliant l'Asie orientale aux façades occidentales américaines constitue l'une des grandes lignes de force de cette organisation. Les ports d'Asie orientale et les ports de la façade pacifique nord-américaine participent à la structuration de chaînes logistiques mondialisées. Les **câbles sous-marins** ajoutent à cette centralité matérielle une dimension informationnelle, en faisant du Pacifique un espace traversé par des infrastructures numériques décisives.

Ce constat ne doit toutefois pas conduire à confondre centralité océanique et intégration homogène des territoires insulaires. La mondialisation pacifique produit des hiérarchies fortes. Certains lieux deviennent des hubs régionaux, comme Fidji dans le Pacifique sud, tandis que d'autres restent à l'écart des grands flux ou n'y sont intégrés que de manière sélective. Le Pacifique contemporain apparaît donc comme un espace de relations intensifiées, mais profondément différenciées. Les chapitres consacrés aux flux, aux transports et aux systèmes productifs reviendront plus précisément sur ces formes d'intégration inégale.

B. Rivalités géopolitiques et fragmentation stratégique

La centralité contemporaine du Pacifique s'accompagne d'une intensification des rivalités stratégiques. L'espace pacifique a déjà été structuré par les impérialismes, les conflits mondiaux, la guerre froide et les dispositifs militaires hérités du ^{xx}e siècle. Il connaît aujourd'hui une nouvelle recomposition, dans laquelle la montée en puissance chinoise, la réaffirmation des États-Unis, le rôle de l'Australie, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et les positions des États insulaires produisent une géopolitique régionale complexe.

Cette conflictualité ne se réduit pas à une opposition binaire entre Washington et Pékin. Les États et territoires insulaires disposent de marges d'action, même asymétriques, en mobilisant leurs positions, leurs votes, leurs espaces maritimes, leurs besoins d'investissement ou leurs ressources diplomatiques. Le Pacifique apparaît ainsi comme un espace de rivalités, mais aussi comme un espace de négociation, dans lequel les petites puissances insulaires ne sont pas de simples objets de domination. Les chapitres consacrés aux héritages stratégiques et aux rivalités de puissance reviendront plus précisément sur ces configurations.

C. Vulnérabilités climatiques, adaptations et diplomatie environnementale

Le Pacifique constitue enfin l'un des espaces où les effets des **changements globaux** sont les plus visibles. L'**élévation du niveau marin**, l'érosion côtière, la **salinisation** des nappes, la fragilisation des récifs, les cyclones et les tensions sur les ressources en eau affectent directement de nombreux territoires insulaires, en particulier les États-atolls comme Tuvalu, Kiribati ou les Îles Marshall. Ces vulnérabilités ne relèvent pas seulement de l'environnement physique car elles engagent l'**habitabilité**, les mobilités, la souveraineté, les droits des populations et les formes de solidarité internationale.

Les sociétés insulaires du Pacifique ne peuvent toutefois être réduites à une condition de fragilité. Elles développent des stratégies d'**adaptation**, de **relocalisation**, de mobilisation diplomatique et de défense de la **justice climatique**. Leur **exposition** aux changements globaux devient ainsi un levier de visibilité politique dans les négociations internationales. Le Pacifique apparaît de ce point de vue comme un laboratoire des vulnérabilités contemporaines, mais aussi comme un espace d'affirmation politique des sociétés insulaires. Les chapitres consacrés aux milieux, aux vulnérabilités et aux changements globaux reviendront plus précisément sur ces enjeux.

Zoom

Le Pacifique climatique, de la vulnérabilité à la diplomatie de la justice climatique

Le Pacifique occupe une position paradoxale dans la géographie climatique contemporaine. Il est l'un des espaces les plus exposés aux effets du changement global, mais cette exposition lui confère aussi une visibilité politique nouvelle. Les États-atolls, comme Tuvalu, Kiribati ou les îles Marshall, sont devenus des figures majeures des vulnérabilités littorales et insulaires, parce que l'élévation du niveau marin y menace directement l'habitabilité, la sécurité alimentaire, les ressources en eau douce et la continuité territoriale. La vulnérabilité ne relève pas seulement du **risque** naturel mais engage l'existence même des sociétés, des territoires et parfois des États.

Cependant, réduire le Pacifique à un espace menacé conduirait à une lecture incomplète. Les États insulaires ne sont pas seulement les victimes avancées du changement climatique ; ils en sont devenus des acteurs diplomatiques de premier plan. Leur faible poids démographique contraste avec leur capacité à imposer la question climatique dans les arènes internationales. Par leurs prises de parole dans les conférences climatiques, par leur participation aux coalitions de petits États insulaires et par leur mobilisation au sein du Forum des îles du Pacifique, ils transforment leur exposition en argument politique.

Cette situation révèle que, géopolitiquement, la vulnérabilité peut devenir une ressource stratégique. En faisant reconnaître leur condition d'avant-postes du changement global, les sociétés insulaires du Pacifique déplacent les rapports de force symboliques. Elles obligent les grandes puissances, fortement émettrices de gaz à effet de serre, à considérer des territoires longtemps perçus comme périphériques comme des espaces centraux de la justice climatique.

Le Pacifique climatique ne doit donc pas seulement être pensé comme un espace fragile. Il est aussi un espace producteur de normes, de discours et de mobilisations internationales. Cette nouvelle centralité ne supprime ni les dépendances économiques ni les contraintes environnementales, mais elle montre que les sociétés insulaires disposent de capacités d'action. Le changement climatique recompose ainsi la place du Pacifique dans le monde en en faisant à la fois un laboratoire des vulnérabilités contemporaines et un foyer de politisation globale des enjeux environnementaux.

Conclusion

Penser le Pacifique comme une « mer d'îles » permet de dépasser une lecture longtemps dominée par l'éloignement, la dispersion et la marginalité. L'océan n'y apparaît plus seulement comme une étendue séparatrice, mais comme un espace relationnel, structuré par des mobilités anciennes, des territorialités maritimes, des

centralités symboliques, des réseaux contemporains et des rapports de puissance. Cette approche ne nie pas les contraintes de l'immensité ni les effets de la fragmentation ; elle montre au contraire que le Pacifique doit être compris dans la tension permanente entre distance et relation, isolement relatif et connectivité, faiblesse des terres émergées et profondeur des espaces maritimes.

Ainsi, le Pacifique n'est pas un objet géographique donné d'avance. Il est une construction historique, cartographique, scientifique et politique, dont les limites et les significations varient selon les échelles retenues. Bassin océanique mondial, interface de l'Asie-Pacifique, espace océanien, Pacifique insulaire ou ensemble de merri-toires, il constitue un espace gigogne dont l'unité repose moins sur l'homogénéité que sur l'emboîtement de systèmes relationnels. Les notions d'îlétité, d'hypo-insularité, d'hyper-insularité, de double périphéricité et de merriroire permettent dès lors de penser les îles non comme de simples fragments dispersés, mais comme des lieux différenciés dans des réseaux de circulation, de souveraineté et d'appropriation maritime.

Enfin, cette lecture relationnelle éclaire la place contemporaine du Pacifique dans la mondialisation. L'océan est à la fois support des flux maritimes et numériques, espace de rivalités stratégiques, réservoir de ressources, laboratoire des vulnérabilités climatiques et scène d'affirmation politique des États insulaires. Il n'est donc ni une marge lointaine ni un simple théâtre d'affrontement entre grandes puissances, mais un espace où se recomposent les rapports entre mer, territoire, souveraineté, vulnérabilité et puissance. Les chapitres suivants permettront d'approfondir ces dimensions en examinant successivement les milieux, les distances, les peuplements, les vulnérabilités, les réseaux, les systèmes productifs et les rivalités qui structurent cet océan-monde.

Bibliographie

- ABULAFIA David, *La mer sans limites. Une histoire humaine des océans*, Paris, Les Belles Lettres, 2024.
- ANTHEAUME Benoît et BONNEMAISON Joël, *Atlas des îles et États du Pacifique Sud*, Montpellier/Paris, GIP Reclus/Publisud, coll. « Atlas Reclus », 1998.
- ARGOUNÈS Fabrice, MOHAMED-GAILLARD Sarah et VACHER Laurent, *Atlas de l'Océanie. Continent d'îles, laboratoire du futur*, Paris, Autrement, coll. « Atlas », 2021.
- ARTAUD Hélène, « Le Pacifique : un élément décisif dans la « découverte » des humanités océaniques », *Géoconfluences*, avril 2026 (<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/oceans-et-mondialisation/articles-scientifiques/le-pacifique-un-element-decisif-dans-la-decouverte-des-humanites-oceaniques>).
- ARTAUD Hélène, *Immersion. Rencontre des mondes atlantique et pacifique*, Paris, La Découverte/Les Empêcheurs de penser en rond, 2023.
- BONNEMAISON Joël, « Vivre dans l'île : une approche de l'îlétité océanienne », *L'Espace géographique*, vol. 19-20, n° 2, 1990, p. 119-125.
- BONNEMAISON Joël, *La géographie culturelle*, Paris, CTHS, 2000.
- GAY Jean-Christophe, *Les Outre-mers européens*, Paris, La Documentation photographique, n° 8123, 2018.

- GRATALOUP Christian, *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du Monde*, Paris, Armand Colin, 2023.
- GRATALOUP Christian, « L'invention des océans. Comment l'Europe a découpé et nommé le monde liquide », *Géoconfluences*, janvier 2015 (<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/oceans-et-mondialisation/articles-scientifiques/l-invention-des-oceans>).
- HAU'OFA Epeli., « « Our Sea of Islands », in *The Contemporary Pacific* », VI (1): 147-161 [Première édition in 1993, *A New Oceania: Rediscovering Our Sea of Islands*, V. Naidu, E. Waddell, E. Hau'ofa (eds.), School of Social and Economic Development, The University of the South Pacific, Suva, 1994, (<https://mcstrmi.org/document/hauofa-e-1993-our-sea-of-islands/>).
- TAGLIONI François, *Géopolitique des petits espaces insulaires*, Paris, Karthala, 2011.
- THIERRY Nicolas, « « L'hypo-insularité », une nouvelle condition insulaire : l'exemple des Antilles françaises », *L'Espace géographique*, vol. 34, n° 4, 2005, p. 329-341.
- VEYRET Yvette (dir.), *Les risques*, Paris, SEDES, coll. DIEM, 2003.

Partie 1

Structurer l'espace Pacifique : milieux, territoires et peuplements

